



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

AG du 24 mars 2012

Présents : Rémy Martin, Sabine Martin, Alain Pouget, Yannick Gautier, Renaud de Bellefon, Didier Nougé, Didier Pacaud, Sylvain Doublet, José Cambou, Frédéric Manon, Jean-Jacques Rougier, Jean-Claude Kandel, Jacques Philbert, Marcel Martin, Jean-Pierre Delorme, Jacqueline Serra, Jean-Louis Reignoux, François Teulières

Excusés : Bernard Maillolchaud, Jérôme Calas, Rose-Marie Eychenne, Christine Reilhac

Invités : Nelly Delrieu, Aurore Carlot, Nelly Loustalot, Hervé Hourcade, Anthony Fayolle, Marie-Laure Cambus

1 - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est adopté à l'unanimité

Intervention de José Cambou au nom de FNE

José Cambou est aujourd'hui la représentante de FNE, elle est en effet la référente au Bureau de FNE pour les régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées

De Bruno Gentil, le président de FNE, que j'ai eu au téléphone hier soir j'ai à vous transmettre un amical salut, des souhaits que notre AG soit fructueuse. Il vous fait dire que FNE Midi-Pyrénées lui tient particulièrement à cœur car elle a été pionnière dans la démarche du drapeau commun en demandant, la 1^{ère} à s'appeler FNE et en démontrant aux autres les aspects positifs de cette évolution.

Je commenterai en disant qu'on fait tâche d'huile car dans d'autres régions, par exemple en Pays de Loire, en Franche Comté, en Vaucluse cela est aussi effectif à ce jour.

De même, Bruno a beaucoup apprécié que FNE soit entraînée, grâce à FNE Midi-Pyrénées, dans le projet Toulouse Space Show que je qualifierai simplement d'appel à projet du CNES. Il s'agit là d'un projet où nos deux fédérations, nationale et régionale, peuvent jouer à plein de la complémentarité.

De même je peux vous dire que l'ensemble du Bureau de FNE a été très sensible tant à la forte présence de FNE Midi-Pyrénées au congrès de janvier à Montreuil, et ce malgré l'éloignement géographique, qu'à sa réactivité dans la préparation des législatives.



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

2 - Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 19 mars 2011

Aucune demande d'amendement. Le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2011 est adopté à l'unanimité

3 - Rapport moral 2011

Chers adhérents, chers amis

L'année 2011 a été une année vraiment particulière et ce n'est pas une figure de style. Nous sortons collectivement du fossé.

Il a fallu en finir avec une morosité et une organisation inefficace et relancer sans tarder une nouvelle dynamique. Au nom des administrateurs, je remercie tout de suite du fond du cœur Marie Laure CAMBUS, Directrice, qui a pris avec enthousiasme, énergie, rigueur et compétence la conduite de l'équipe salariée. Elle a évité, en plus petit, restons modeste, une répétition du Titanic ou du Costa Croisière. Son travail n'a pas été facile tous les jours ; le sommeil souvent perturbé par les questions de trésorerie, de personnel, d'organisation et j'en passe. Son engagement a été et reste total. Je lui suis particulièrement reconnaissant. Elle nous a redonné l'envie. Merci pour vos applaudissements qui lui iront droit au cœur !

Je remercie aussi très sincèrement Nelly qui l'a soutenue et qui a toujours cru au redressement. Elle a pris la mesure des changements avec entrain et montré sa capacité à changer de poste de travail, du centre documentaire à la conduite de projets par exemple dans le domaine de l'énergie. Merci à elle. Vraiment !

Je n'oublie pas notre grand juriste, Hervé, qui par son calme et sa hauteur de vue est de plus en plus apprécié des adhérents. Enfin, je vous demande d'accueillir chaleureusement Aurore, notre nouvelle chargée de mission en charge de l'eau pour l'ensemble du bassin Adour-Garonne et Anthony qui a choisi d'effectuer un service civique ici.

Merci pour vos applaudissements qui les encouragent !

Je remercie également José qui, coûte que coûte, a été aux côtés de l'équipe pour les aider à mieux connaître le contexte alambiqué des acteurs de l'environnement et favoriser les liens indispensables avec FNE. Je salue le travail des membres du bureau avec peut être une pensée particulière pour Sylvain, notre trésorier spécialiste de l'agriculture qui, malgré un emploi du temps chargé, a été présent quand il le fallait.

Et puisque l'on parle de trésorier, donc d'argent, parlons de solidarité ! Ces deux termes sont rarement réunis dans la même phrase sauf dans la grande famille de l'économie solidaire à laquelle nous appartenons. C'est ainsi que les associations Solagro et Nature Midi-Pyrénées ont fait preuve en 2011 aux coté de l'association Midi-Pyrénées Active et du Crédit Coopératif de solidarité en prêtant une somme d'argent indispensable à la survie financière de FNE Midi-Pyrénées. Au nom de tout notre mouvement, je salue leur engagement concret à nos côtés.

En matière de solidarité, si la parole est nécessaire, seul le geste compte pour celui qui en a besoin. J'ai été vraiment touché par le soutien de Nature Midi-Pyrénées et de Solagro. Merci à eux !



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

Bravo enfin à vous tous, bénévoles et administrateurs qui oeuvrent au sein de notre association pour que le hérisson pique plus fort là où ça fait mal en Midi-Pyrénées ! Nous avons pris du plaisir à travailler en bureau, en CA ou encore au sein des différentes commissions de travail organisées tout au long de l'année. Le plaisir et l'envie de se battre ensemble : c'est cela qui nous unit pour que les jeunes Midi-Pyrénéens puissent vivre dans un meilleur environnement que celui que nous avons connu.

Un gros travail a donc été réalisé en 2011 :

sur le lien fédéral :

- ⤴ avec le renforcement du lien avec FNE
- ⤴ le renforcement du lien avec le GADEL, fédération du Lot, et une convention sur l'assistance juridique
- ⤴ le renforcement du lien fédéral régional : formation des bénévoles, espace dédié sur site internet, lettre d'information, agenda ouvert aux associations....

sur la définition des axes de travail pour les 3 prochaines années :

- ⤴ le principe dénoncer/valoriser
- ⤴ la mise en place d'un programme d'actions 2012/2013
- ⤴ la mise en place d'une stratégie dans le domaine juridique

sur les réseaux thématiques :

- ⤴ la formalisation du mode de fonctionnement des réseaux
- ⤴ la définition des thématiques prioritaires
- ⤴ la mise en place de groupes de discussion thématiques

sur la communication :

- ⤴ définition d'un plan de communication
- ⤴ charte graphique, création d'outils dédiés
- ⤴ renforcement de l'action envers les médias
- ⤴ mise en ligne du nouveau site internet

Nous fédérons près de 10 000 citoyens en région. Notre parole doit être plus claire, plus forte pour être mieux entendue. Nous allons avoir du pain sur la planche pour les législatives alors même que l'environnement s'efface dans les médias au profit de la question sécuritaire et de l'obsession aveugle d'une croissance vide de sens.

Pour cela, nos réseaux thématiques doivent être plus visibles, plus riches en échanges et en nombre de participants. Cela doit notamment se traduire cette année par

- ⤴ plus de communiqués de presse dénonçant ce qui ne va pas et valorisant ce qui va, pour nous, dans le bon sens,
- ⤴ une carte des points noirs et une carte des points verts les plus complètes
- ⤴ des assises régionales puis départementales rassemblant le plus de citoyens possibles sur la question de l'avenir de notre agriculture

Nous sommes plus forts et plus motivés qu'il y a un an. Midi-Pyrénées a besoin de nous. Répondons présents !
Je vous remercie.



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

4 - Rapport financier 2011

En 2011, la fédération régionale poursuit sa mutation pour devenir une structure légère et réactive, capable :

- de mettre en valeur les actions de son réseau d'associations membres,
- d'être une force de proposition,
- de dénoncer les situations critiques (points noirs).

Cette mutation s'accompagne, dans le même temps de changements majeurs dans la gestion des projets et la recherche de financement pour :

- Assainir la situation financière,
- Assainir la situation de trésorerie.

Cela signifie :

- Se doter des outils nécessaires à la gestion de projet,
- Restaurer la confiance entre la direction et l'équipe salarié ; et entre le CA et la direction,
- Responsabiliser les chargés de projets,
- Sevrer (temporairement) la fédération des fonds FEDER (décalage de trésorerie trop lourds pour nos fonds associatifs),
- Finir les projets pluriannuels dans les meilleures conditions.

En 2011, l'important travail fourni par les chargés de projet et la direction a permis d'atteindre un grand nombre des objectifs listés ci-dessus (avec le soutien financier de Nature Midi-Pyrénées et de SOLAGRO sous forme de prêts associatifs).

En 2011, les charges d'exploitations ont diminuées plus que les produits (24% contre 15%), améliorant nettement le résultat d'exploitation (-32 513€ en 2010, + 3298€ en 2011). En 2011 (comme en 2010) les charges financières (5 129 €) et des charges exceptionnelles viennent dégrader le résultat d'exploitation.

En 2011, « l'assainissement » des projets pluriannuels (sur fonds FEDER) a nécessité un arbitrage sévère entre « les reports de ressources non-utilisées » (de 2010 vers 2011) et les « engagements à réaliser » (de 2011 vers 2012). Cet arbitrage nécessaire, protège l'année 2012 et va permettre de solder ces projets. Cet arbitrage dégrade encore le résultat d'exploitation et l'année 2011 se solde par un compte de résultat de - 34204,28 €. Ce résultat est « affecté » aux fonds associatifs de la fédération qui deviennent négatifs (-17 734€).

Une année 2011 encore difficile mais où tout a été mis en place pour remettre la fédération sur la « bonne voie » et envisager une année 2012 saine, opérationnelle et sevrée de projet FEDER (Cf. budget prévisionnel 2012).

5 – Rapport du Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes valide les comptes 2011 tels qu'ils lui ont été présentés.



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

6 – Rapport d'activités 2011

A voix multiples en suivant plan du rapport d'activité fourni dans le dossier de séance.

Le plan stratégique adopté par le Conseil d'administration a été présenté ainsi que le plan d'actions 2011/2013.

Et une diapo sur les perspectives 2012.

7 -Débat et vote sur les rapports (moral, financier, d'activités)

Marcel Martin du Collectif Ginestous : souhaite que le site de Ginestous soit intégré dans la carte des points noirs de l'environnement sur le site internet www.fne-midipyrenees.fr. Marcel Martin explique qu'il estime que l'on aborde peu le thème de l'assainissement et des nano-particules, que l'on va retrouver dans l'eau, thèmes important étant donné le poids de l'assainissement dans la facture.

Il ajoute que son association a participé à deux enquêtes publiques (usine de traitement des déchets et usine de plomb).

Enfin, Marcel Martin explique qu'il lui paraîtrait plus cohérent de mettre l'eau en régie publique, afin de favoriser les ressources des collectivités publiques.

Aurore Carlot et Rémy Martin précisent que l'assainissement a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des propositions du réseau Eau de FNE Midi-Pyrénées à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre du X^{ème} programme. Par ailleurs, fin 2010, une session de formation spécifiquement dédiée à ce thème a été proposée par FNE Midi-Pyrénées.

Aurore Carlot propose à Marcel Martin de l'intégrer au réseau Eau et de lui envoyer le cahier de proposition sur la gestion qualitative de l'eau.

José Cambou précise qu'une formation sur l'eau et santé, avec un focus sur les nano-particules a été réalisée par FNE Midi-Pyrénées dans le cadre des formations et du réseau eau en décembre 2010. Par ailleurs, elle précise qu'elle anime un groupe de travail dédié à l'ordimip. Ce groupe d'échange et de travail est ouvert à toute association qui en fait la demande.

- Didier Pacaud rappelle 3 points récurrents sur lesquels les associations qui oeuvrent sur le thème du paysage et du patrimoine sont régulièrement confrontés :
 - des élus qui abattent des arbres,
 - problème des commissions où les associations ne pèsent qu'un faible poids (carrière, sites, ...),
 - soutien des associations locales sur tout dossier (éolien donné exemple)



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

- Frédéric Manon s'interroge sur le devenir des boues de traitement.

Marcel Martin du collectif Ginestous explique qu'il y a une augmentation de la masse incinérée, même si une bonne partie épanchée (54 %).

- Marie-Laure Cambus précise qu'en 2012 une mise à plat des représentations de FNE Midi-Pyrénées va être réalisée. Des sessions de formation téléphonique à destination des bénévoles siégeant dans ces commissions vont être organisées (bilan, apport d'éléments techniques,) pour venir en appui aux bénévoles. Enfin, FNE Midi-Pyrénées va reproduire une formation proposée par FNE sur la prise de parole en public et les jeux d'acteurs.

- Jean-Jacques Rougier du Gadel ajoute que le Lot est un département essentiellement rural, où beaucoup de villages sont en assainissement individuel. Outre le fait qu'une grande partie des fosses septiques ne sont pas aux normes, il souligne que la problématique de l'épandage des boues des artisans et des boues de l'usine Andros. Les artisans souvent se débrouillent sur l'épandage des boues de vidange des fosses individuelles.

- Jacques Philbert du GADEL précise que le département du Lot met en place un système efficace de traitement des boues : SIDED centre de traitement de boues avec déchets verts.

Frédéric Manon souligne que dans le cadre des installations individuelles seul l'objectif de résultat est recherché, les moyens humains de contrôle sont tout à fait insuffisants.

Alain Pouget de FNE 82 revient sur la représentation en réunion, et explique que les bénévoles se trouvent souvent isolés dans les réunions. Il explique qu'il arrive à apporter du crédit auprès des autres protagonistes en argumentant avec des informations chiffrées et sourcées. Il insiste sur l'importance de la véracité des propos, de la précision des informations fournies, que seul une préparation de qualité permet.

Rémy Martin revient sur la carte des points noirs de l'environnement, il explique qu'il s'agit d'un outil important, simple mais pertinent pour faire évoluer les choses. Il s'agit d'un formidable outil qui permet de communiquer sur ce qui ne va pas, les infractions au code de l'environnement. Un formulaire en ligne sur le site internet permet aux citoyens, véritables sentinelles de l'environnement de pouvoir fournir des informations à FNE Midi-Pyrénées qui contacte le cas échéant les associations et/ou la fédération concernées. La charte de fonctionnement est encore à l'étude par le service juridique de FNE Midi-Pyrénées, mais elle sera très prochainement validée par le Conseil d'Administration.

Marcel Martin du collectif Ginestous demande à avoir accès à l'ensemble des enquêtes publiques et l'ensemble des arrêtés préfectoraux, sous forme de veille.



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

Rémy Martin explique que la réalisation d'une veille exhaustive sous forme de base de données n'est pas envisageable (nécessité d'avoir 1 personne à temps plein dédié à cette tâche : pas le financement).

Marie-Laure Cambus complète en expliquant que le guide juridique (en accès restreint sur www.fne-midipyrenees.fr) donnera aux associations membres à jour de cotisation, l'ensemble des informations pour les épauler dans la recherche d'information.

Jacques Philbert du GADEL précise qu'au GADEL 1 bénévole dépouille la presse départementale et qu'un système de collecte d'information existe : l'observatoire de l'environnement.

Votes sur les rapports :

Rapport moral : adoption à l'unanimité

Rapport financier : adoption à l'unanimité

Rapport d'activité adoption à l'unanimité

8 - Révision du règlement intérieur

José Cambou rappelle l'objectif de la révision du règlement intérieur et la procédure utilisée.

Notre règlement intérieur date du 4 avril 1992. Certaines parties du règlement ne correspondent plus à la réalité de la fédération aujourd'hui, d'autres questions au contraire ne sont pas abordées. Le règlement n'a pas été révisé suite à l'adoption de statuts révisés en avril 2009. Par ailleurs, notre fédération nationale, France Nature Environnement a révisé ses statuts, son règlement intérieur et a adopté une Charte fédérale que nous avons votée. Il est donc normal que nous en tenions compte aussi dans le cadre de notre règlement intérieur.

Elle a travaillé sur la révision du règlement en associant le Conseil d'administration. Lors de sa réunion du 8 novembre 2011 il a examiné une première version de révision du règlement intérieur avec pour chaque modification proposée la motivation. Le Conseil a émis des positions article par article et a fait des demandes complémentaires.

Une nouvelle version lui a été présentée lors de sa réunion du 1^{er} mars 2012. C'est la version amendée par le Conseil lors de cette réunion qui a été adressée avec la convocation à l'Assemblée Générale. Dans cette version apparaissaient de manière claire, les parties de texte qui seraient supprimées, les parties de texte qui seraient ajoutées et pour chaque proposition d'évolution de texte les explications afférentes étaient portées sous forme d'encadré.



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

A la demande de Rémy Martin, José Cambou rappelle pour chaque article l'essentiel de la modification.

Il n'est pas demandé de modification du texte par les participants à l'Assemblée générale.

Vote sur la révision du règlement intérieur

Le projet de règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

9 - Vote du renouvellement du Conseil d'Administration

A la demande de Rémy Martin, Marie Laure Cambus fait état de l'ensemble des candidatures reçues par courrier.

D'autres candidatures s'expriment en séance.

La liste des candidats est la suivante

Collège 1	Titulaires	Suppléants
	Jean-Claude Kandel	Jean-Claude Walter
	Xavier Cémoux	Florence Pelletier
	Sabine Martin	Alain Pouget
	Renaud de Bellefon	Didier Nougé
Collège 2	Thierry de Noblens (CEA)	Jean-Pierre Jenn (Le Chabot)
	Jérôme Calas (Nature MP)	Pascal Dubarry (Nature MP)
	Régis Mathon (Nature MP)	Jean Joachim (Nature MP)
	Sylvain Doublet (Solagro)	Frédéric Coulon (Solagro)
	Rémy Martin (Vallée de la Nère)	Julien Lacroix (Vallée de la Nère)
Collège 3	Didier Pacaud (USR)	Jean Delmas (USR)
Collège 4	Frédéric Manon	Rose-Marie Eychenne
	José Cambou	Georges Perret

Les résultats de l'élection des membres du CA

L'élection se fait à bulletins secrets. Le Nombre de voix total à cet instant de l'AG est de 209.



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

Collège	Titulaires	Suppléants	nombre de \
Collège 1	Jean-Claude Kandel	Jean-Claude Walter	209
	Xavier Cémoux	Florence Pelletier	209
	Sabine Martin	Alain Pouget	209
	Renaud de Bellefon	Didier Nougé	209
Collège 2	Thierry de Noblens (CEA)	Jean-Pierre Jenn (Le Chabot)	209
	Jérôme Calas (Nature MP)	Pascal Dubarry (Nature MP)	209
	Régis Mathon (Nature MP)	Jean Joachim (Nature MP)	209
	Sylvain Doublet (Solagro)	Frédéric Coulon (Solagro)	209
	Rémy Martin (Vallée de la Nère)	Julien Lacroix (Vallée de la Nère)	209
Collège 3	Didier Pacaud (USR)	Jean Delmas (USR)	169
Collège 4	Frédéric Manon	Rose-Marie Eychenne	209
	José Cambou	Georges Perret	209

L'ensemble des candidats est élu au Conseil d'Administration.

10 - Adoption du tarif des cotisations à la fédération FNE Midi-Pyrénées applicables en 2013

Il est donné lecture de la proposition effectuée à l'AG par le Conseil :

« Le Conseil d'Administration de FNE MP réuni le 1^{er} mars 2012, a adopté à l'unanimité le texte qu'il propose à l'Assemblée Générale.

Définir comme tarifs des cotisations applicables en 2013 :

- Pour le 1^{er} collège (fédérations départementales d'associations de protection de l'environnement, soit explicitement le Gadel, FNE 65, l'Upnet et FNE 82) au minimum 15% des cotisations encaissées par la fédération départementale au 31/12/2012.
- Pour le 2^{ème} collège (associations s'occupant prioritairement d'environnement, que ces associations soient locales, interdépartementales, généralistes ou spécialisées) :
 - 1,6 euros par adhérent individuel au 31/12/2012 s'il s'agit d'associations dont les membres sont des adhérents individuels,
 - au minimum 15 % des cotisations encaissées au 31/12/2012, par fédération s'il s'agit d'associations dont les membres sont majoritairement des personnes morales.
- Pour le 3^{ème} collège (associations dont l'objet n'est pas prioritairement l'environnement mais qui souhaitent, par leur action, contribuer à sa préservation) :
 - forfait de 31 euros pour les associations qui ont moins de 50 adhérents individuels,
 - forfait de 70 euros pour les associations qui ont entre 50 et 200 adhérents individuels,
 - forfait de 183 euros pour les associations de plus de 200 adhérents individuels.
- Pour le 4^{ème} collège (adhérents individuels) :
 - Cotisation individuelle : 20 euros,
 - Tarif réduit pour les moins de 26 ans et demandeurs d'emploi : 3 euros.

Fédération d'Associations loi 1901 - Membre de France Nature Environnement



FNE Midi-Pyrénées

Maison de l'Environnement de Midi-Pyrénées

14, rue de Tivoli

31068 Toulouse Cedex

Tél. : 05 34 31 97 42

Courriel : contact@fne-midipyrenees.fr

Jean-Pierre Delorme du CEA souhaiterait augmentation de cotisation, afin d'être solidaire de la fédération régionale, dans ses difficultés financières.

Frédéric Manon propose de faire un appel à dons. FNE 82 soutien cette proposition.

José Cambou rappelle les logiques, qui, au cours du temps, ont fait arriver à ces calculs de cotisation. Elle signale que FNE a évolué, elle aussi dans son mode de calcul, il est à présent basé sur un pourcentage des cotisations encaissées par chaque association au 31 décembre de l'année antérieure ; pour les associations qui ont le profil de celles du 3^{ème} collège à FNE Midi-Pyrénées il s'agit d'un forfait.

Il est également rappelé que si elles ne souhaitent, les associations peuvent faire un don à FNE Midi-Pyrénées, les cotisations telles que proposées sont des valeurs plancher.

Vote sur le tarif des cotisations applicables en 2013 : L'Assemblée générale vote à l'unanimité et adopte comme tarif de cotisations applicable en 2013, celui proposé par le Conseil.

Rémy Martin remercie l'ensemble des personnes présentes et clôture l'assemblée générale à 12 h 15. Il rappelle aux administrateurs qu'une réunion du Conseil d'administration va débuter dans quelques instants.